



Communiqué de presse FP

Berne, le 20 juin 2017

Les aménagements en pierre concassée font disparaître les surfaces vertes – la FP propose des mesures dans une nouvelle étude

Les surfaces de verdure dans les agglomérations sont indispensables à la qualité de vie et d'habitat. Cette importance est menacée par le développement croissant des aménagements en pierre concassée. Dans une étude récente, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) présente les raisons et les conséquences de cette tendance et fait des propositions, basées sur des exemples de bonnes pratiques, pour la préservation et la création de davantage de surfaces vertes naturelles.

La couverture de surfaces de verdure par des aménagements en pierres (du type ballast) est de plus en plus fréquent dans les communes périurbaines et rurales: des terrains privés ou publics deviennent de mornes jardins en pierre concassée¹. Ces derniers sont des aménagements extérieurs où les pierres (généralement des pierres concassées) de différentes granulométries composent la plus grande partie de la couverture du sol et où les plantes sont très peu présentes, voire absentes. Souvent, un film en non-tissé ou une feuille de plastique sont posés sous ces surfaces afin d'empêcher au maximum la croissance de «mauvaises herbes». Cette minéralisation des espaces verts, jardins et surfaces résiduelles dans les zones artisanales va à l'encontre l'objectif de l'aménagement du territoire de viser un développement de l'urbanisation vers l'intérieur de haute qualité.

Les jardins de pierre concassée créent une imperméabilisation du sol et une augmentation des eaux usées, une perte de la fertilité des sols, une réduction de la biodiversité dans l'environnement bâti, des effets néfastes sur le microclimat, des surfaces sans valeur esthétique dans le paysage urbanisé et des conséquences négatives sur le bien-être de la population. L'étude établit, sur la base d'entretiens avec des experts, que le gain de temps et la facilité d'entretien supposée sont les principales raisons citées pour la mise en place de surfaces en pierre concassée à la place de surfaces vertes. A long terme, l'argument de la facilité d'entretien est cependant discutable.

L'étude de la FP propose différentes mesures pour contrer cette tendance: les communes peuvent prévoir une part minimale de plantations naturelles ou indigènes dans leurs règlements des constructions et des zones. Des prescriptions dans ce sens dans le cadre de plans d'aménagement et de plans de quartier ont des effets importants. A côté des directives imposées «d'en haut», difficiles à appliquer, il conviendrait aussi d'en appeler à la responsabilité des entreprises paysagistes et des propriétaires privés en matière de préservation de la qualité de vie. Car l'influence du voisinage a une grande importance!

FONDATION SUISSE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE (FP)
Nicolas Petitat, resp. de projets

¹ A ne pas confondre avec les surfaces rudérales, les rocailles ou les jardins de gravier, qui peuvent constituer des habitats de valeur pour les espèces animales et végétales.

Jardins de pierre concassée: exemples



Photo: SL-FP



Photo: SL-FP



Photo: SL-FP



Photo: SL-FP

Source

Rothenbühler Evi. 2017. Schottergärten und Landschaft: Dynamik, Akteure, Instrumente. Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) (Éd.). Berne.

www.sl-fp.ch > Grundlagen